

Département du Lot-et-Garonne
Communauté de communes Albret Communauté
Commune de Nérac

4.2.B – PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme

AGENCE de MONTAUBAN
60 Impasse de Berlin
Albasud – CS 80391
82003 MONTAUBAN Cedex
Tél 05 63 66 44 22

AGENCE de GRENADE
1289 rue des Pyrénées – BP 3
31330 GRENADE/GARONNE
Tél 05 61 82 60 76

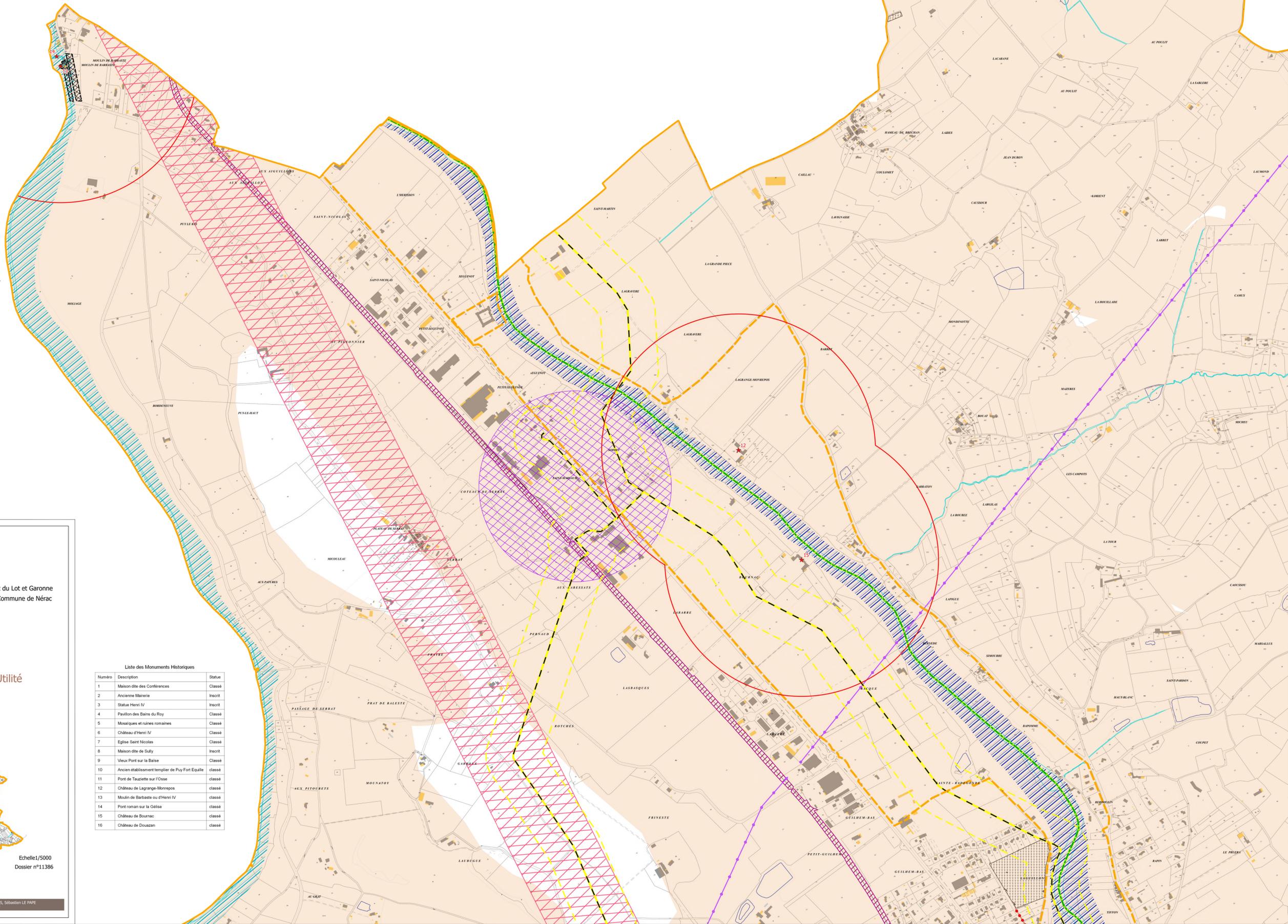
Fax 05 63 66 14 92
urbactis@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Nos compétences

Urbanisme & Paysage
Ingénierie VRD
Etudes hydrauliques
Géomètre-Expert
A.M.O. patrimoniale
Modélisation 3D & BIM
Prestations par drone
Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes
à votre service

Dossier d'Approbation
Dossier n°170593



- Légende**
- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
 - A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
 - ★ AC1 : Monuments Historiques Incrits ou classés
 - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou incrits
 - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
 - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels incrits
 - EL7 : Servitudes d'alignement
 - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
 - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
 - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
 - T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
 - PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
 - Zone A
 - Zone B
 - Atlas des zones inondables (AZI)
 - Espaces soumis au risque d'inondation
 - PM1 : Plan de Prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
 - Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
 - Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
 - PM3 : Plan de Prévention des Risques Technologiques
 - Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
 - Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée

urbactis
 Sébastien LePage
 Directeur associé
 Géomètre-Expert

Gildas Carré
 Directeur associé
 Urbaniste

Jacobs Vos
 Directeur associé
 Ingénieur VED
 Etude hydrauliques

Maximilien Touché
 Ingénieur S.C.T.
 Modélisation 3D&BIM
 Prestations drone

Département du Lot et Garonne
 Commune de Nérac

4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité Publique
 Plan Local d'Urbanisme
 Planche 1/6



Echelle 1/5000
 Dossier n°11386

Numéro	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Balise	Classé
10	Ancien établissement templier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tautette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Morepous	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douazan	classé

AGENCE MCRTAUBAN
 60200 VITTEUIL
 Abouli - 080301
 670200007618600000
 1609036442

AGENCE CRENADE
 12000 VITTEUIL-SP3
 31300 SERRAT/AGARDONNE
 1609036076

Fax 053661492
 urbactis@urbactis.eu
 www.urbactis.eu

Nos compétences
 Urbanisme & Paysage
 Ingénierie VED
 Etudes hydrauliques
 Géomètre-Expert
 A.M.O. patrimoniale
 Modélisation 3D&BIM
 Prestations par drone
 Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes
 3400000000

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAGE, Pierre JEANNEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT

4.2.B - Plan des Servitudes d'Utilité
Publique
Plan Local d'Urbanisme
Planche 3/6



Echelle 1/5000
Dossier n°11386

AGENCE de MONTAUBAN
60 rue de la République
43000 MONTAUBAN
05 63 34 40 00
www.urba.fr

AGENCE de NERAC
128 rue de la République
47100 NERAC
05 63 34 40 00
www.urba.fr

Nos compétences
Urbanisme & Paysage
Ingénierie VRD
Etudes hydrauliques
Géomètre-Expert
A.M.O. patrimoniale
Modélisation 3D/DBIM
Prestations par drone
Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes
à votre service

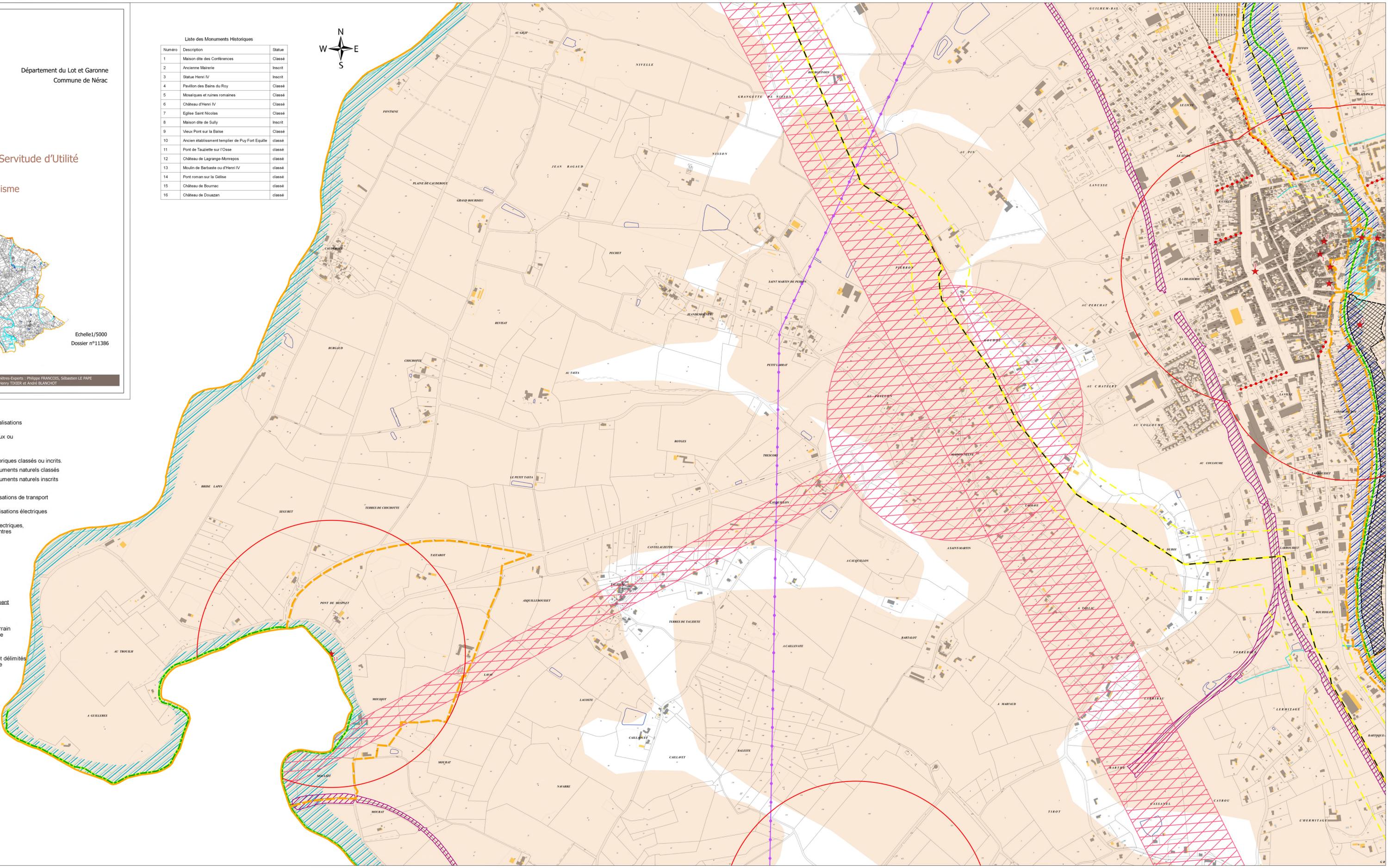
Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANVIC, Jean-Louis DEPART, Henry TXAÏER et André BLANCHOT

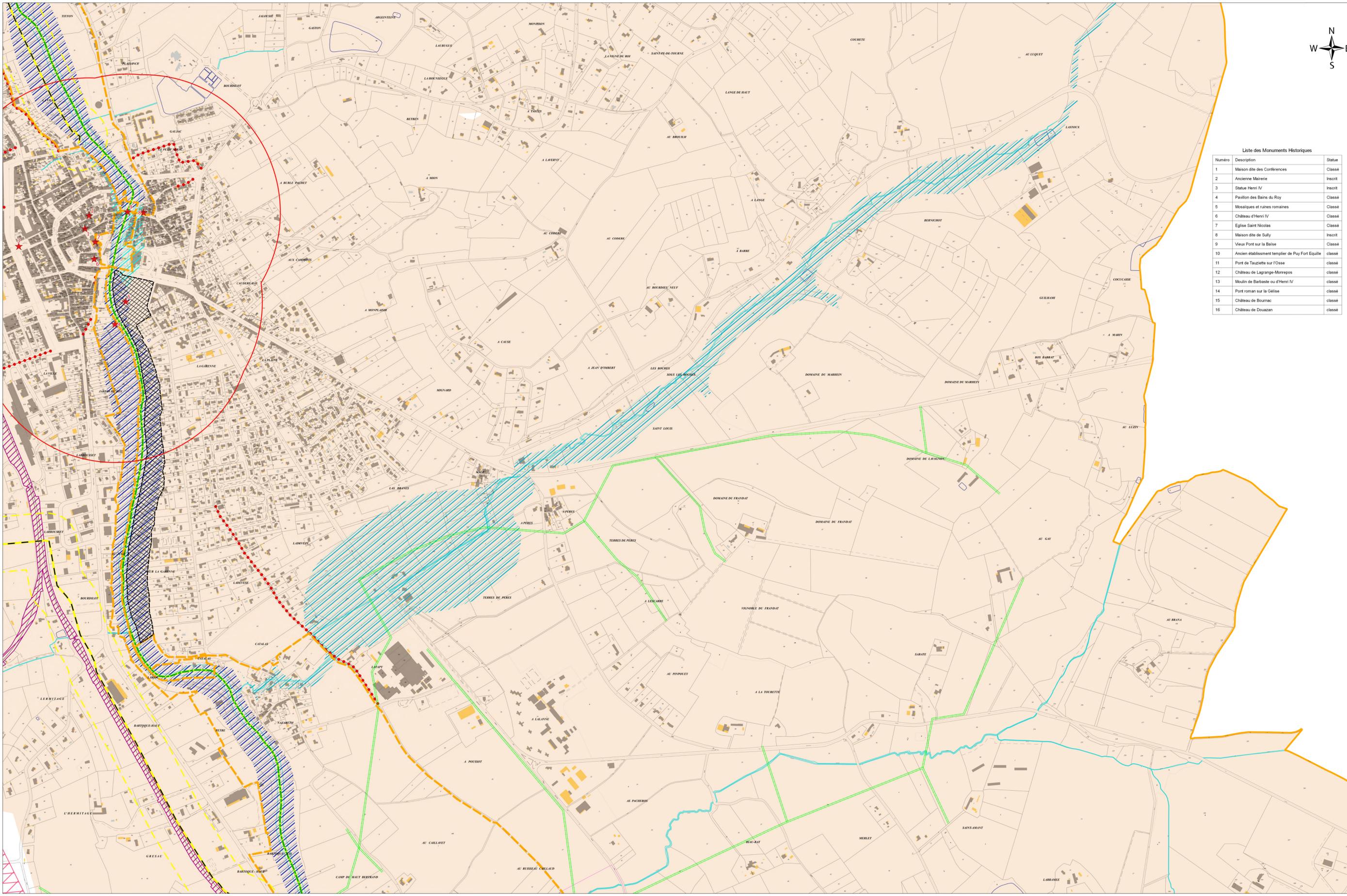
Liste des Monuments Historiques

Número	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Inscrit
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Balise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Taulzette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaute ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douzan	classé



- Légende**
- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
 - A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
 - ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
 - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
 - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
 - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
 - EL7 : Servitudes d'alignement
 - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
 - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
 - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
 - T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
 - PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
 - Zone A
 - Zone B
 - Atlas des zones inondables (AZI)**
 - Espaces soumis au risque d'inondation
 - PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
 - Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
 - Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
 - PM2 : Plan de prévention des risques technologiques
 - Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
 - Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée





urbactis
 Sébastien LePape
 Directeur associé
 Géomètre-Expert

Gildas Carré
 Directeur associé
 Urbaniste

Jacobus Vos
 Directeur associé
 Ingénieur VRD
 Etudes hydrauliques

Maximé de la Touche
 Ingénieur E.S.G.T.
 Modélisation 3D & BIM
 Prestations drone

Département du Lot et Garonne
 Commune de Nérac

Liste des Monuments Historiques

Numero	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Baise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Egalie	classé
11	Port de Tazette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Morepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Port roman sur la Galésie	classé
15	Château de Boumac	classé
16	Château de Douazan	classé

4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité
 Publique
 Plan Local d'Urbanisme
 Planche 4/6



AGENCE MONTAUBAN
 60 rue de la République
 82000 MONTAUBAN Cedex
 Tél: 053664422

AGENCE GRENOBLE
 123 rue de la République
 38100 GRENOBLE Cedex
 Tél: 047732076

urbactis 692
 urbactis@urbactis.eu
 www.urbactis.eu

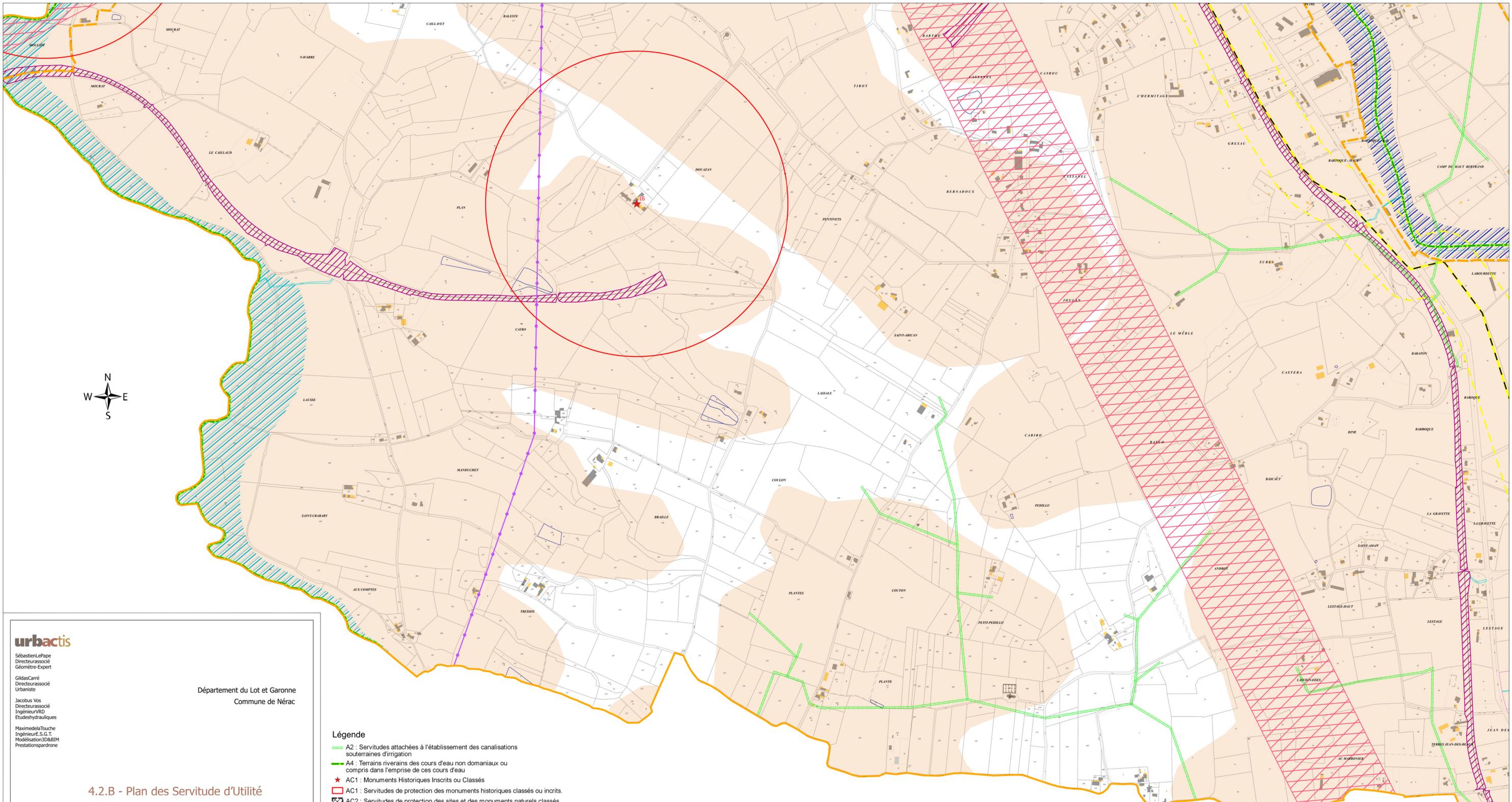
Nos compétences
 Urbanisme & Paysage
 Ingénierie VRD
 Etudes hydrauliques
 Géomètre-Expert
 A.M.O. patrimoniale
 Modélisation 3D & BIM
 Prestations par drone
 Cartographie & SIG
 Plus de 25 personnes
 48h/24 service

Echelle 1/5000
 Dossier n°11386

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPARTY, Henry TIXIER et André BLANCHOT

Légende

- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
- A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- EL7 : Servitudes d'alignement
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
- T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
- PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
- Zone A
- Zone B
- Atlas des zones inondables (AZI)**
- Espaces soumis au risque d'inondation
- PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
- Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
- Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
- PM3 : Plan de prévention des risques technologiques
- Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
- Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée



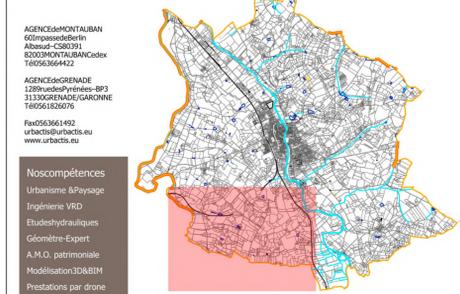
Département du Lot et Garonne
Commune de Nérac

urbactis
Sébastien LePape
Directeur associé
Géomètre-Expert
Gilday Carré
Directeur associé
Urbaniste
Jacobus Vos
Directeur associé
Ingénieur VRD
Etudes hydrauliques
Maximede la Touche
Ingénieur E.S.G.T.
Modélisation 3D & BIM
Prestations drone

4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité Publique

Plan Local d'Urbanisme

Planche 5/6

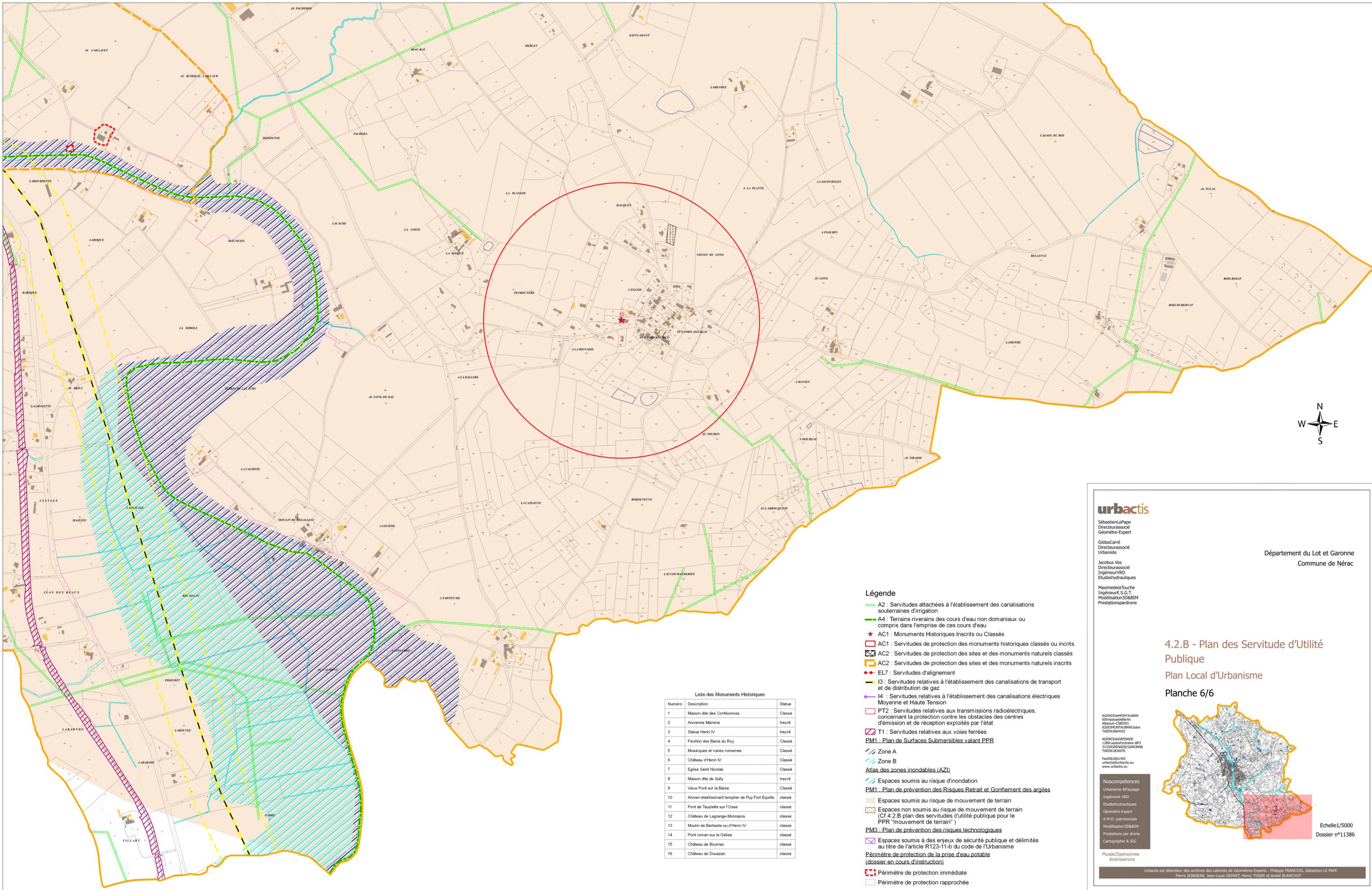


Echelle 1/5000
Dossier n°11386

- Légende**
- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
 - A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
 - ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
 - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
 - ▨ AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
 - ▨ AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
 - EL7 : Servitudes d'alignement
 - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
 - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
 - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
 - ▨ T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
 - PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
 - Zone A
 - Zone B
 - Atlas des zones inondables (AZI)
 - Espaces soumis au risque d'inondation
 - PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
 - Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
 - ▨ Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
 - PM3 : Plan de prévention des risques technologiques
 - ▨ Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
 - Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
 - ▨ Périmètre de protection immédiate
 - ▨ Périmètre de protection rapprochée

Liste des Monuments Historiques

Número	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Baise	Classé
10	Ancien établissement templier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tauzette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Port roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douzan	classé



Liste des Monuments Historiques

Numéro	Description	Statut
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Baise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tauziette sur l'Oasse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douazan	classé

- Légende**
- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
 - A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
 - ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
 - AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
 - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
 - AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
 - EL7 : Servitudes d'alignement
 - I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
 - I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
 - PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
 - T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
 - PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
 - Zone A
 - Zone B
 - Atlas des zones inondables (AZI)
 - Espaces soumis au risque d'inondation
 - PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
 - Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
 - Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
 - PM3 : Plan de prévention des risques technologiques
 - Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
 - Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée

Département du Lot et Garonne
Commune de Nérac

4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité Publique
Plan Local d'Urbanisme
Planche 6/6



Echelle 1/5000
Dossier n°11386

urbactis
Sébastien LePape
Directeur associé
Géomètre-Expert

Gildas Carré
Directeur associé
Urbaniste

Jacobus Vos
Directeur associé
Ingénieur VRD
Etude hydrauliques

Maximela Touche
Ingénieur E.S.G.T.
Modélisation 3D & BIM
Prestations par drone

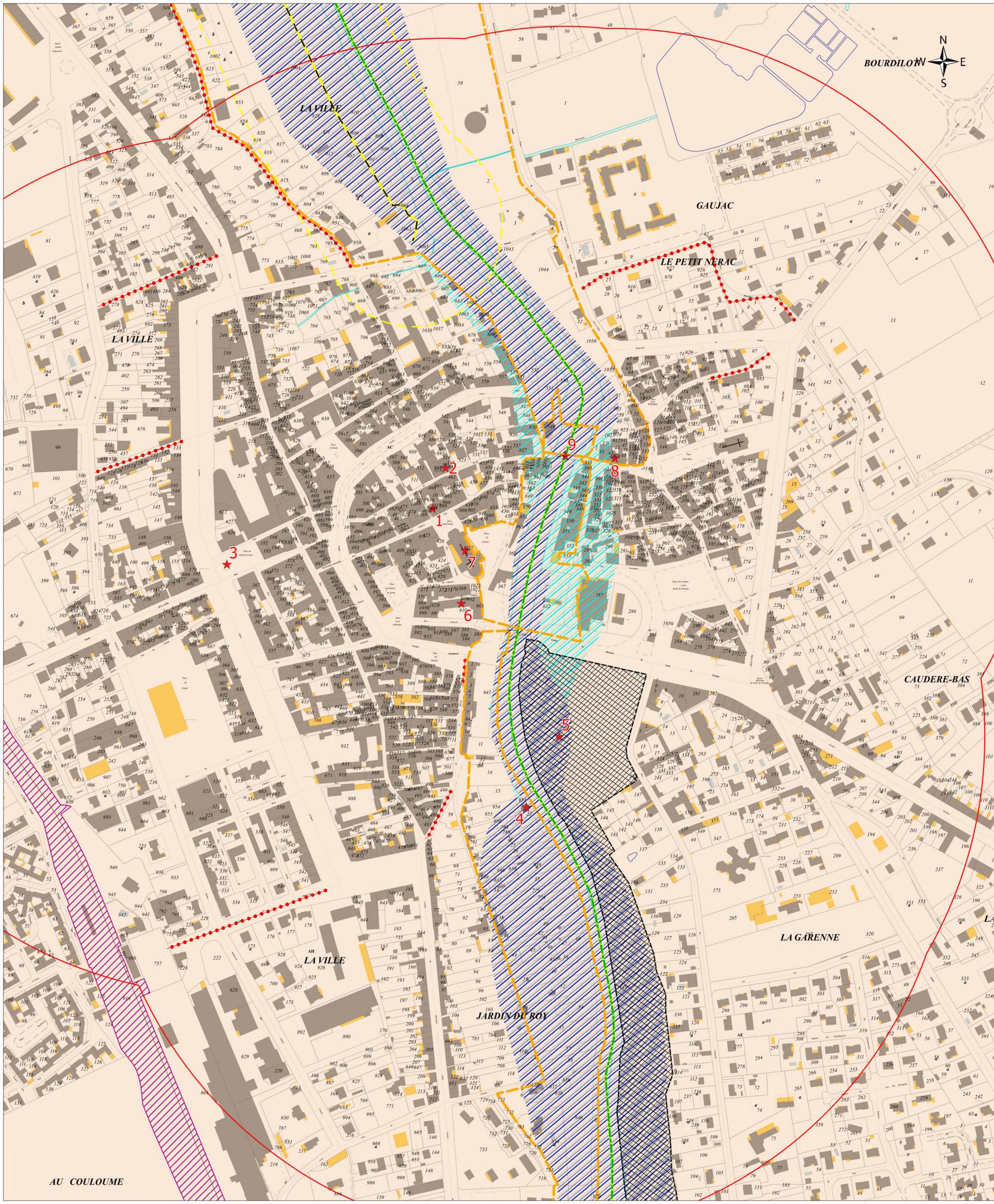
AGENCE du MONTAUBAN
60 Impasse de Berlin
Albi cedex 9 81000
0203300300 / 0203300301
1405036442

AGENCE de GRENADE
128 Rue des Pyrénées - BP3
31130 GRENADE / GARONNE
1405036405

Fax 0563661492
urbactis@urbactis.eu
www.urbactis.eu

Nos compétences
Urbanisme & Paysage
Ingénierie VRD
Etude hydrauliques
Géomètre-Expert
A.M.O. patrimoniale
Modélisation 3D & BIM
Prestations par drone
Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes
à votre service



urbactis
 Sébastien LePape
 Directeur associé
 Géomètre-Expert

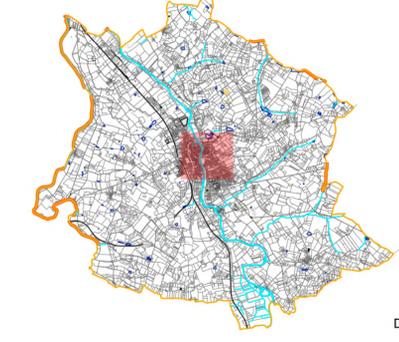
Gildas Carré
 Directeur associé
 Urbaniste

Jacobus Vos
 Directeur associé
 Ingénieur VRD
 Etudes hydrauliques

Maximéla Touche
 Ingénieur E.S.G.T.
 Modélisation 3D&BIM
 Prestations drone

Département du Lot et Garonne
 Commune de Nérac

4.2.B - Plan des Servitude d'Utilité
 Publique
 Plan Local d'Urbanisme
 Planche centre



Echelle 1/5000
 Dossier n°11386

Nos compétences
 Urbanisme & Paysage
 Ingénierie VRD
 Etudes hydrauliques
 Géomètre-Expert
 A.M.O. patrimoniale
 Modélisation 3D&BIM
 Prestations par drone
 Cartographie & SIG

Plus de 25 personnes
 à votre service

Urbactis est détenteur des archives des cabinets de Géomètres-Experts : Philippe FRANCOIS, Sébastien LE PAPE, Pierre JEANJEAN, Jean-Louis DEPART, Henry TIXIER et André BLANCHOT

Légende

- A2 : Servitudes attachées à l'établissement des canalisations souterraines d'irrigation
- A4 : Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise de ces cours d'eau
- ★ AC1 : Monuments Historiques Inscrits ou Classés
- AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés ou inscrits.
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels classés
- AC2 : Servitudes de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- EL7 : Servitudes d'alignement
- I3 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- I4 : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques Moyenne et Haute Tension
- PT2 : Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques, concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'état
- T1 : Servitudes relatives aux voies ferrées
- PM1 : Plan de Surfaces Submersibles valant PPR
- Zone A
- Zone B
- Atlas des zones inondables (AZI)
- Espaces soumis au risque d'inondation
- PM1 : Plan de prévention des Risques Retrait et Gonflement des argiles
- Espaces soumis au risque de mouvement de terrain
- Espaces non soumis au risque de mouvement de terrain (Cf 4.2.B plan des servitudes d'utilité publique pour le PPR "mouvement de terrain")
- PM3 : Plan de prévention des risques technologiques
- Espaces soumis à des enjeux de sécurité publique et délimités au titre de l'article R123-11-b du code de l'Urbanisme
- Périmètre de protection de la prise d'eau potable (dossier en cours d'instruction)
- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée

Liste des Monuments Historiques

Numéro	Description	Statue
1	Maison dite des Conférences	Classé
2	Ancienne Mairie	Inscrit
3	Statue Henri IV	Inscrit
4	Pavillon des Bains du Roy	Classé
5	Mosaïques et ruines romaines	Classé
6	Château d'Henri IV	Classé
7	Eglise Saint Nicolas	Classé
8	Maison dite de Sully	Inscrit
9	Vieux Pont sur la Balise	Classé
10	Ancien établissement tannier de Puy Fort Equille	classé
11	Pont de Tazuette sur l'Osse	classé
12	Château de Lagrange-Monrepos	classé
13	Moulin de Barbaste ou d'Henri IV	classé
14	Pont roman sur la Gélise	classé
15	Château de Bournac	classé
16	Château de Douazan	classé